

Procès verbal Conseil d'école du 11 juin 2013

Présents :

- Manuella Souchet, Valérie Cohignac, Sophie Gallas, Rose-Marie Louis, Christelle Brossellier, Sébastien Chotard et Stéphanie Anger (représentants de parents)
- Mr Picard (DDEN)
- Mr Monnier (Maire)
- Mr Lebreton (conseiller municipal)
- Tony Coutand, Céline Lebrun, Sophie Troubadours, Stéphanie Pautonnier, Fabien Chichoux, Florence Cerqueira, Brigitte Fauvel (enseignants)
- Emilie Le Poche (directrice)

Excusés :

- Mr Vinçot (IEN)
- Vanessa Roddier (représentantes parents d'élèves)

Début du conseil : 18h05

L'ordre du jour est rappelé:

- Aménagement des locaux (stores, douche sanitaire maternelle, étagères sous les lavabos, sonnette porte rue du Gal de Gaulle...)
- Achat de mobilier (classe de GS et ouverture conditionnelle)
- Budget aménagement salle de motricité
- Cour : marquage au sol, aménagement
- Règlement « restaurant scolaire »
- Bilan de l'année (projets ...)
- Réforme des rythmes scolaires

1) **Aménagement des locaux :**

- Il est absolument nécessaire d'équiper les classes de **stores** pour la prochaine rentrée scolaire.
 - fenêtres des classes donnant sur la rue du Gal de Gaulle
 - vitre au-dessus des portes des classes donnant sur la cour
 - Velux (nouvelles classes + classe de PS/MS)
- ➔ Pour les velux, il existe des télécommandes. A quoi servent-elles ? Nous n'avons pas eu d'explications pour leur utilisation.
- ➔ Des films opaques pourraient être posés ?
 - ⇒ Ils sont très chers et vieillissent mal...
 - ⇒ Le prestataire doit faire le nécessaire mais pour l'instant, il ne se manifeste pas.
- Il faudrait ajouter un **pommeau de douche** dans le lavabo des sanitaires maternelle.
 - + déplacer la tablette
 - + décaper le bac
- Est-il possible d'aménager des **étagères sous les lavabos** des classes ?
 - ...
- Afin de sécuriser l'école convenablement, il avait été question d'installer une **sonnette rue du Gal de Gaulle**. Ainsi cette porte serait également fermée en journée.
- ➔ C'est un lieu sans surveillance qui donne directement sur la rue.

2) Achat de mobilier et aménagement de la salle de motricité :

Une demande de budget spécifique avait été faite au premier conseil d'école, il concernait entre autre :

- Classe de PS/GS :

Tables et chaises adaptées aux élèves de GS : 4 tables/4 chaises.

- Salle de motricité :

Tapis, socle en bois, barre ...

- Tableaux :

En CM1/CM2, salle de motricité, bibliothèque.

+ des tables et chaises supplémentaires, nous sommes très juste dans chaque classe.

→ Mr Le Maire nous annonce une très bonne nouvelle : une enveloppe d'au maximum 5 000 € est prévue.

⇒ L'équipe enseignante en est très satisfaite.

⇒ Le site UGAP.fr (une centrale d'achat) est conseillé pour l'achat de mobilier scolaire

⇒ Des lots à prix intéressants peuvent exister pour la rentrée, à suivre.

3) Ouverture conditionnelle :

L'ouverture d'une neuvième classe se fera si nous atteignons 133 élèves en élémentaire (du CP au CM2).

En date du 14 juin, 133 élèves sont prévus. Cette sixième classe permettrait d'avoir une moyenne de 22 élèves par classe en élémentaire (au lieu de 26 élèves en moyenne par classe).

Cette neuvième classe serait une classe de cycle 3. Il faudra donc prévoir l'achat d'une douzaine de tables et chaises, ainsi qu'un bureau, une armoire et un tableau.

→ Un budget spécifique est prévu (autre que "l'enveloppe de 5 000 €")

4) Cour - marquage au sol/aménagement :

La petite cabane a été réinstallée dans la cour maternelle.

Des tracés, au sol, de jeux peuvent être réalisés par l'équipe technique. Il faudra pour cela fournir des plans précis et l'emplacement souhaité.

5) Règlement « restaurant scolaire » :

Depuis plusieurs années, les familles ne sont plus destinataires d'un règlement.

Cette année, il y a de petits incidents mais le comportement des enfants est très correct.

Plusieurs anciens règlements sont relus. Les points principaux à modifier ou à faire apparaître sont énoncés. Ils seront clarifiés en "commission-restauration scolaire" :

- Mode de facturation, tarification (repas facturé à partir d'une certaine heure)
- Respect du personnel... (sanctions possibles, jusqu'à l'éviction temporaire ou définitive)
- Prix de la vaisselle cassée volontairement

Ce règlement devra être signé par les familles et les élèves en début d'année.

Bien inclure le temps de trajet et de cour dans ce règlement.

Les cartes des enfants quittant l'école pourront être restituées en fin d'année pour être réutilisées.

6) Bilan de l'année (projets/sorties/évaluations ...) :

- **Projet « Musique »** des GS et CP

- **Projet « Mer »** des MS et GS (financé par l'Amicale Laïque : 425 € + Mairie : 119 € -> transport)

La classe de mer des 6 et 7 mai a été annulée, la structure d'accueil n'ayant pas eu les autorisations nécessaires en temps et en heures.

Les élèves de MS et de GS ont donc bénéficié d'une journée à la mer avec l'intervention du CNR (club nautique de Rance) et de l'installation d'un aquarium à l'école durant le mois de mai

- **Projet « Court métrage »** des CE2/CM1 (financé par l'Amicale Laïque : 300 €)

- **Projet « Vent »** des CM1/CM2 (financé par l'Amicale Laïque : 430 € + Mairie : 265,02 € -> transport)

- **Projet « Arts » :**

Nous remercions la mairie pour l'installation des cimaises.

Six œuvres nous ont été prêtées, elles sont exposées dans le couloir.

Le travail de chaque classe pourra donner lieu à une exposition.

- ⇒ **Sorties « Cinéma »** pour les PS/MS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 (financé par l'Amicale Laïque : 2,5 €/élève + Mairie : 350,93 € -> transport)

Seuls les GS ne sont pas allés au cinéma. Ils vont bénéficier d'une initiation à la gymnastique, le 27 juin à St Domineuc.

- ⇒ **Sortie « Théâtre »** pour les CP et CE1 (financé par l'Amicale Laïque : 4,5 €/élève + Mairie : 87,43 € -> transport)
- ⇒ **Sortie « Bois des Ludes »** pour les PS (financé par l'Amicale Laïque : 300 € + Mairie : 123,06 € -> transport)
- ⇒ **Sortie « Rennes »** pour les CP et PS (Mairie : 269,83 € -> transport)

Un nouveau projet de classe de neige est à l'étude. Il concernerait les CM1 et CM2 (54 élèves), du 6 au 12 avril 2014 à Sixt-fer-à-cheval. Le budget est de 433 euros par élève, soit un budget de 23 382 €. L'Amicale pourrait nous aider à hauteur de 6 500€

Il y a deux ans, la participation demandée aux familles était de 200 €.

Le budget alloué par la mairie pour les sorties scolaires 2013/2014 est de 2 678 €. Une partie doit être conservée pour le transport des autres sorties (environ 1 300 €).

Reste 4 782 € à financer : OCCE (400 €) + participation familiale supplémentaire (+ 80 € /élève)

- ➔ En informer les familles le plus tôt possible.
- ➔ Mettre en place des "actions spécifiques", type loto ou tombola pour diminuer la participation financière des familles. **Mobilisation des parents concernés.**

7) **Evaluations normées de fin de cycle :**

En fin d'année, outre les évaluations habituelles de classes, les élèves de **CE1, CM2 et GS ont passés des évaluations nationales**. Elles permettent de faire un point sur le niveau de chaque élève. Cette année aucune remontée des résultats n'est exigée par l'Inspection Académique. Chaque école reste décisionnaire de les faire passer ou non et d'en tirer les conclusions nécessaires.

Pour les CE1 et CM2, les paliers du **socle commun** de connaissances ont été validés. Les validations ou non ne sont pas liés au passage dans la classe supérieure. Elles permettent de mettre en place des groupes de besoins l'année suivante.

Les élèves de CM2 ont également validé leur **Brevet Informatique et Internet (B2I)** et le **niveau A1 en anglais**.

8) **Réforme des rythmes scolaires :**

La première réunion du comité de pilotage a eu lieu le 28 mai. Réuni par Mr le Maire, il est constitué des deux directrices, d'un représentant de parents pour chaque école, de Yann Kouba, de Vanessa Rochard et de Mr Lebreton (conseiller municipal)

Plusieurs pistes ont été définies :

- Modification des horaires du début de classe : 8h30 - 11h45
- Pause méridienne allongée : 11h45 - 13h45
- Deux services au restaurant scolaire : maternelle + CP // CE1-CM2
- ➔ Pourquoi deux services ? Pourquoi ne pas finir à 12h ? (comme proposé par les enseignants)
 - ⇒ Il n'est pas possible de faire déjeuner tous les élèves en même temps et finir à 12h, ferait déjeuner les enfants du deuxième service à 13h.
- Deux après-midi dédiées aux TAP (temps d'activités périscolaires) : 15h-16h30

et deux après-midi plus longues de classe : jusqu'à 16h15

- Le mercredi : 8h30 - 12h

Le sondage mené auprès des familles a mis en évidence que :

- Le mercredi était privilégié par les parents
- La plupart des parents était favorable au début de la classe à 8h30
- Le coût des TAP modifierait la participation ou non des enfants

Mr Picard demande si nous avons bien été destinataire du projet de St Guinoux.

9) Autre point ajouté - Température dans les différentes classes.

Des thermostats existent dans les classes, il ne faut pas les forcer.

La température dans la salle de sieste reste problématique. Le problème semble réglé dans la classe de Tony Coutand (PS/GS)

Fin du conseil : 19h50

Signature de la présidente du conseil : Emilie LE POCHE

Signature du secrétaire des enseignants : Stéphanie PAUTONNIER

Signature du secrétaire des représentants de parents d'élèves : Rose-Marie LOUIS